



Communiqué de Presse

EDF - PROJET « HERCULE »

**L'association de consommateurs et d'usagers, INDECOSA-CGT,
Appelle à un moratoire immédiat sur le projet de dépeçage d'EDF
Et à l'ouverture d'une table ronde**

De larges mobilisations des personnels se succèdent contre le dépeçage d'EDF qui pourrait aboutir à diviser le groupe en 3 entités et à en privatiser une partie :

- Un « **EDF bleu** » qui resterait public, comprenant notamment le nucléaire,
- Un « **EDF vert** », coté en Bourse, incluant les énergies renouvelables.
- Une filiale **EDF** « **Azur** » pourrait aussi être créée pour les barrages hydroélectriques

***NB :** Ce projet de dépeçage d'EDF ressemble à celui de la SNCF en sociétés anonymes, 3 entités (Tête, Voyage et Réseau) et 2 filiales (Gare de Connexion et Fret SNCF).*

Fait notable, des députés des groupes Communiste, Socialiste, Les Républicains, La France insoumise et Liberté et Territoires viennent de joindre leurs voix, dans une conférence de presse, pour s'opposer à ce projet qu'ils jugent nuisible pour la souveraineté énergétique de la France et la pérennité du groupe. Un certain nombre d'entre eux envisage de déposer une proposition de référendum d'initiative partagée (RIP) pour faire obstacle au projet HERCULE.

Les baisses de tarifs ne sont pas à l'ordre du jour, ni l'amélioration du service de proximité.

Ce projet ou plutôt ce schéma purement financier, inspiré directement par des banques d'affaires, vise à spolier un bien public sans envisager la moindre amélioration du service rendu à la collectivité nationale :

- En introduisant en Bourse la partie la plus rentable de l'entreprise (*EDF vert*) et en préparant la cession future des barrages électriques (*entièrement financés par les français*),
- En laissant à la collectivité publique le soin de gérer les risques financiers liés à la filière nucléaire (*NB : Une centrale nucléaire a une durée de vie moyenne de 50 ans et personne n'a une visibilité sur les prix futurs de l'électricité sur une telle durée*).

Cette logique de financiarisation, à mille lieues des valeurs du service public, conduira comme toujours, si elle est mise en œuvre, à sacrifier délibérément les intérêts des salariés, des usagers et des contribuables au profit exclusif d'actionnaires privés. C'est un pur scandale !

Le projet Hercule, qui prétend s'inscrire dans une logique de libéralisation favorable aux intérêts des consommateurs, **a été conçu sans qu'aucune association de consommateurs et d'usagers de notre pays n'ait été consultée. Absolument aucune !**

De plus, aucune étude d'impact, sérieuse et documentée, n'a été menée par les pouvoirs publics en prenant en compte l'ensemble des attentes des parties prenantes (*usagers de base, entreprises, collectivités locales*) de la politique de l'énergie.

Rappelons qu'aux termes de l'article L. 100-1 du code de l'énergie, la politique énergétique de la France doit, notamment, garantir « **la cohésion sociale et territoriale en assurant un droit d'accès de tous les ménages à l'énergie sans coût excessif au regard de leurs ressources** » et permettre de « **lutter contre la précarité énergétique** ».

Le droit à l'énergie, à un tarif abordable, est donc **un droit essentiel pour tous nos concitoyens**, a fortiori pour les plus modestes et les plus précaires. Cet enjeu fondamental est d'autant plus important qu'il faut **nous engager également, de manière résolue et pour les décennies à venir, dans une transition énergétique qui nécessite une entière maîtrise publique** pour être réalisée dans les meilleures conditions et au coût le plus bas possible pour la collectivité nationale.

C'est pourquoi, nous appelons au rassemblement de toutes les forces de progrès (associatives, syndicales et politiques) pour exiger avec nous :

- **Un moratoire immédiat sur le projet HERCULE ;** projet manifestement contraire à l'intérêt général,
- **L'ouverture sans délai, avec les pouvoirs publics, d'une table ronde** (*réunissant, notamment, associations de consommateurs et d'usagers, associations environnementales, élus locaux, syndicats et parlementaires des deux assemblées*) en vue de restaurer et préserver un véritable service public de l'Energie.
 - Apte à garantir, de manière pérenne, aux populations et à notre économie un accès à l'énergie au meilleur prix dans le respect absolu de la cohésion sociale et territoriale,
 - Ainsi qu'à permettre à notre pays de s'engager, dans les meilleures conditions, dans la nécessaire transition énergétique qui nécessite de lourds investissements publics et un accompagnement personnalisé et de qualité de l'ensemble des usagers (*trop souvent victimes, aujourd'hui, d'intermédiaires véreux en matière de rénovation énergétique ou de pose de panneaux photovoltaïques...*)

Montreuil le 17 décembre 2020

Contact presse :

Christian khalifa,

Président de l'association indecosa-cgt

indecosa@cgt.fr

06.48.71.42.98